DEF 37 N° 17

ACTUALITES DE LA DEFENSE VUES DE L'INDRE-ET-LOIRE

EDITO DE LA PREFETE D'INDRE-ET-LOIRE

Je saisis l'occasion, à travers cette publication, de saluer tous ceux qui œuvrent à maintenir et amplifier le lien Armée-Nation, et notamment les militaires d'active et les réservistes des armées françaises présents en Touraine, une terre qui les affectionne tout particulièrement.

Dès mon arrivée, j'ai rapidement mesuré l'attachement du territoire à l'institution militaire, forte ici de près de 3 700 personnes et 10 000 avec les familles qui sera encore renforcée par la direction de la médecine des forces interarmées.

Comme vous le savez, en cette période marquée par la réalité du risque terroriste, assurer la sécurité des Français, protéger le territoire national et lutter contre le terrorisme sont les premières priorités de l'action publique. C'est contre la menace multiforme qu'une action coordonnée des pouvoirs publics est attendue. Le contexte sécuritaire actuel renforce l'intérêt de cette connaissance mutuelle. Le lien qui unit les armées à la nation doit être affermi afin de permettre la résilience de la communauté nationale.

L'année passée, ce lien s'est illustré en Touraine par le déploiement durant 47 jours de l'opération Sentinelle, soit 113 militaires présents dans le département, sur la métropole, les deux gares, le centre-ville de Tours, la journée de la braderie et les centres commerciaux, ainsi que les châteaux, depuis Chinon jusqu'à Chenonceau en période estivale, enfin la sécurisation des fêtes de fin d'année.

Le renforcement du lien militaires-civils et la nécessité de travailler en coordination prennent également un sens nouveau lors des exercices que nous organisons : ce fut notamment l'exercice NOVI en 2017 à l'espace Malraux, ce sera l'exercice NRBC en 2018.
Les forces armées n'ont pas vocation à agir « à la place », mais bien en complémentarité des forces de sécurité intérieure, sous ma responsabilité en Indre-et-Loire. Nos moyens sont comptés, ils doivent être valorisés de la meilleure façon possible.

L'esprit de défense doit irriguer notre société et la mise en place d'une réserve pérenne favorisée. Les actions menées vers la jeunesse y participent fortement, notamment la journée nationale du réserviste qui a réuni le 19 octobre 2017 près de 850 collégiens, lycéens et des enseignants sur la base aérienne 705. Journée d'information des jeunes sur la défense de la France, ce fut l'occasion pour nos forces de présenter les métiers que proposent les armées pour un parcours professionnel d'active ou bien un engagement de réserviste.

Je sais compter sur votre courage, votre professionnalisme, votre dévouement. Gardez l'assurance de mon soutien à vos côtés.

Corinne ORZECHOWSKI
Préfète d'Indre-et-Loire

SOMMAIRE

Page : 1 : Edito
De la Préfète d'Indre-et-Loire

Page 2 : Projection
Sommaire
Agenda
Opérations en cours

Page 3 à 6 : Le dossier
Plan préfectures nouvelle génération
Bureau de la Défense Nationale et de la Protection civile

Pages 7 : Reconversion
Dossier Bureau Défense Mobilité

Page 8 : Symbole
Le Sceau de l'Etat

Page 9 : Événements
oJournée Régionale des ORSEM
o 1,6 M€ pour la Cyber Défense
o Nécrologie

Page 10 : Brèves et liens utiles
o Exercice NOVI
o Liens

AGENDA

Jeudi 15 février 2018 à 19h00
soirée ''Rencontres de la Défense'' par le Général Pierre LIOT de NORTBÉCOURT et le Colonel Cyrille BECKER sur le thème « Commandement, management et leadership ».
À l'amphithéâtre du lycée Descartes
1 bis, rue de la Préfecture à TOURS

Focus sur un déploiement opérationnel des forces armées Françaises

Du 7 au 16 janvier 2018, s'est déroulé dans le golfe arabo-persique un exercice amphibie, premier du genre. Baptisé «Alligator Thunder», cet entraînement sous le commandement de l'amiral commandant la zone maritime de l'océan Indien a été planifié à bord du Bâtiment de Projection et de Commandement (BPC) Tonnerre par l'état-major franco-américain embarqué, avec l'appui de l'état-major des forces françaises stationnées aux Emirats Arabes Unis (FFEAU).

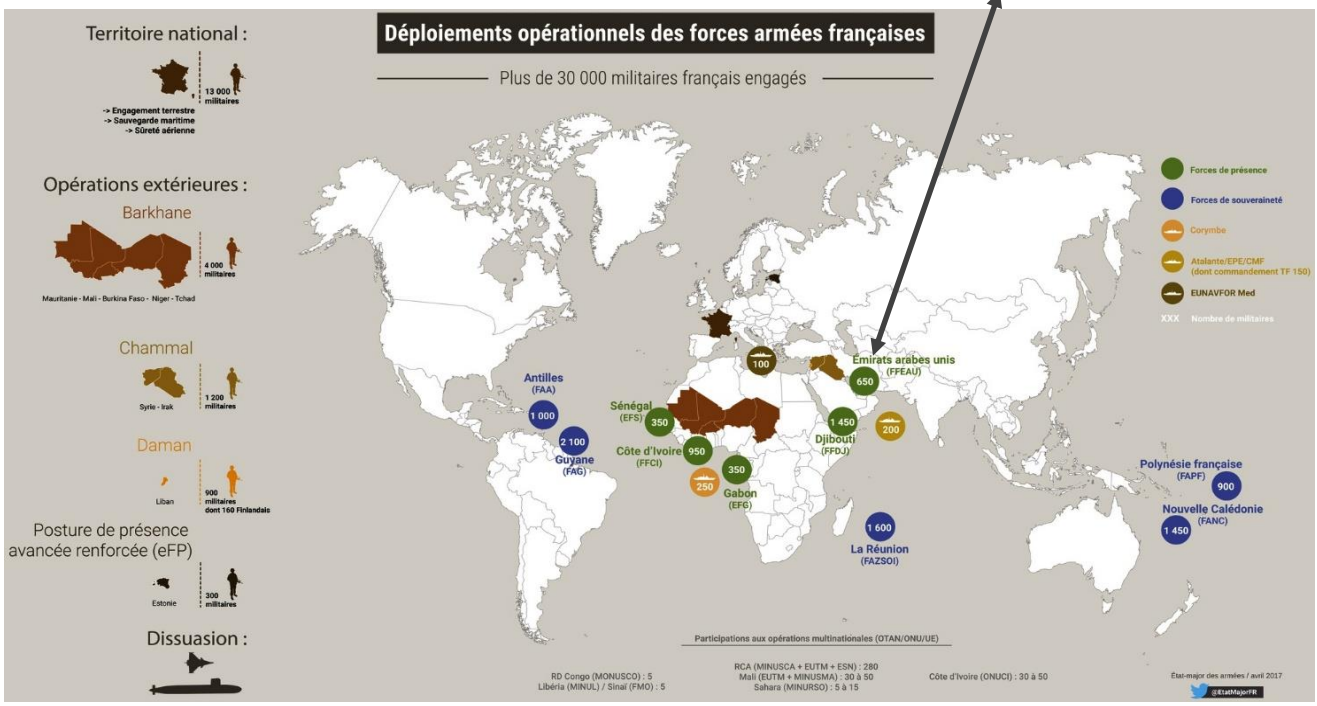

PLAN PREFECTURES NOUVELLE GENERATION : UNE PRIORITE A LA SECURITE

Une Direction des Sécurités composée de 3 bureaux, Ordre Public, Défense Nationale et Protection Civile, et Sécurité Routière a été créée pour répondre aux besoins du « Plan Préfectures Nouvelle Génération »

Le plan préfectures nouvelle génération (PPNG) réaffirme le caractère prioritaire des missions assumées par les préfectures en matière de sécurité, pour leur permettre de faire face à la préparation et la gestion de crises devenues de plus en plus complexes et protéiformes. Il constitue l'occasion d'une évolution en profondeur de l'organisation et des moyens du réseau territorial dans ce domaine sensible.

Dans ce contexte, la création d'une direction des sécurités permet d'afficher clairement les priorités ministérielles dans l'organigramme de la préfecture afin d'assurer une taille critique du service chargé de réagir à la survenance d'une crise, en disposant d'un nombre d'agents suffisamment formés, à la polyvalence encouragée et de faire émerger une culture globale de la sécurité au sein d'un service unique, en favorisant les synergies et les partages d'information sur des enjeux complémentaires.

Au sein de cette Direction des Sécurités, 3 bureaux ont été constitués

Le Bureau de l'Ordre Public

Il gère essentiellement les réglementations à caractère sécuritaire et les affaires relatives à la sécurité intérieure

- Sécurité publique (suivi de la délinquance, suivi des dispositifs locaux de prévention de la délinquance, relations avec les services de police et de gendarmerie, mission de prévention de la délinquance, Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance),
- Polices administratives sensibles : armes, vidéo-protection, débits de boissons, soins à la demande des représentants de l'Etat…

Le Bureau de l'Ordre Public est notamment chargé du suivi de la Vidéo-protection

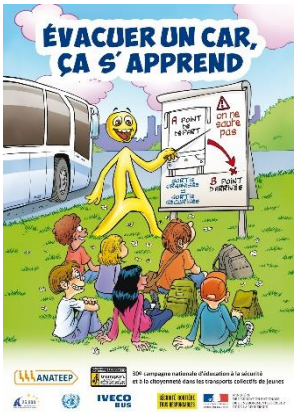

Le Bureau de la sécurité routière

Il est chargé de conduire la politique départementale de sécurité routière : qu'il s'agisse des actions de prévention et de répression de l'insécurité. Ce bureau est aussi en charge de la réglementation en lien avec la circulation et la sécurité routière (taxis, fourrières…). A ce titre, il élabore, met en œuvre et participe aux actions de prévention et de communication répondant aux objectifs définis. Il soutient les actions organisées par les collectivités locales, les associations, les entreprises, les établissements scolaires,… en proposant de la documentation, des outils pédagogiques et le concours d'intervenants bénévoles spécialisés en sécurité routière.

Enfin, le Bureau de la Défense Nationale et de la Protection Civile dont il sera plus particulièrement question ici…

- Il a en charge les mesures de protection des populations face aux risques.
- Il veille à la réalisation des plans de secours adaptés (plan ORSEC,…) au fonctionnement des procédures d'alerte et coordonne les différents acteurs de la gestion de crise.
- Son action en matière de défense civile et de prévention des actes malveillants s'est largement accrue (VIGIPIRATE, secteurs d'activité d'importance vitale, suivi de la radicalisation violente…).
- Il est également chargé d'une mission de prévention (établissements recevant du public, secourisme, information préventive,…).

Le Bureau de la Défense Nationale et de la Protection Civile (BDNPC)

Débriefing au Centre Opérationnel Département (COD) lors de l'exercice « nombreuses victimes (NOVI) attentat » organisé le 30 octobre dernier

Le Bureau de la Défense Nationale et de la Protection Civile est chargé d'assister en permanence le préfet dans la prévention, les risques majeurs et la gestion des crises. Il exerce ces missions dans un contexte interministériel en relation avec les services déconcentrés de l'État et les collectivités territoriales, qu'il s'agisse d'opérations de secours liées aux risques naturels ou technologiques, ou de crises liées à des menaces locales ou internationales (pénurie d'énergie, terrorisme, paralysie des transports, troubles à l'ordre public…).

Organigramme

Le Bureau de la Défense Nationale et de la Protection Civile est composé de deux entités principales, la section sécurité civile et préparation à la gestion de crise et la Section prévention du terrorisme.

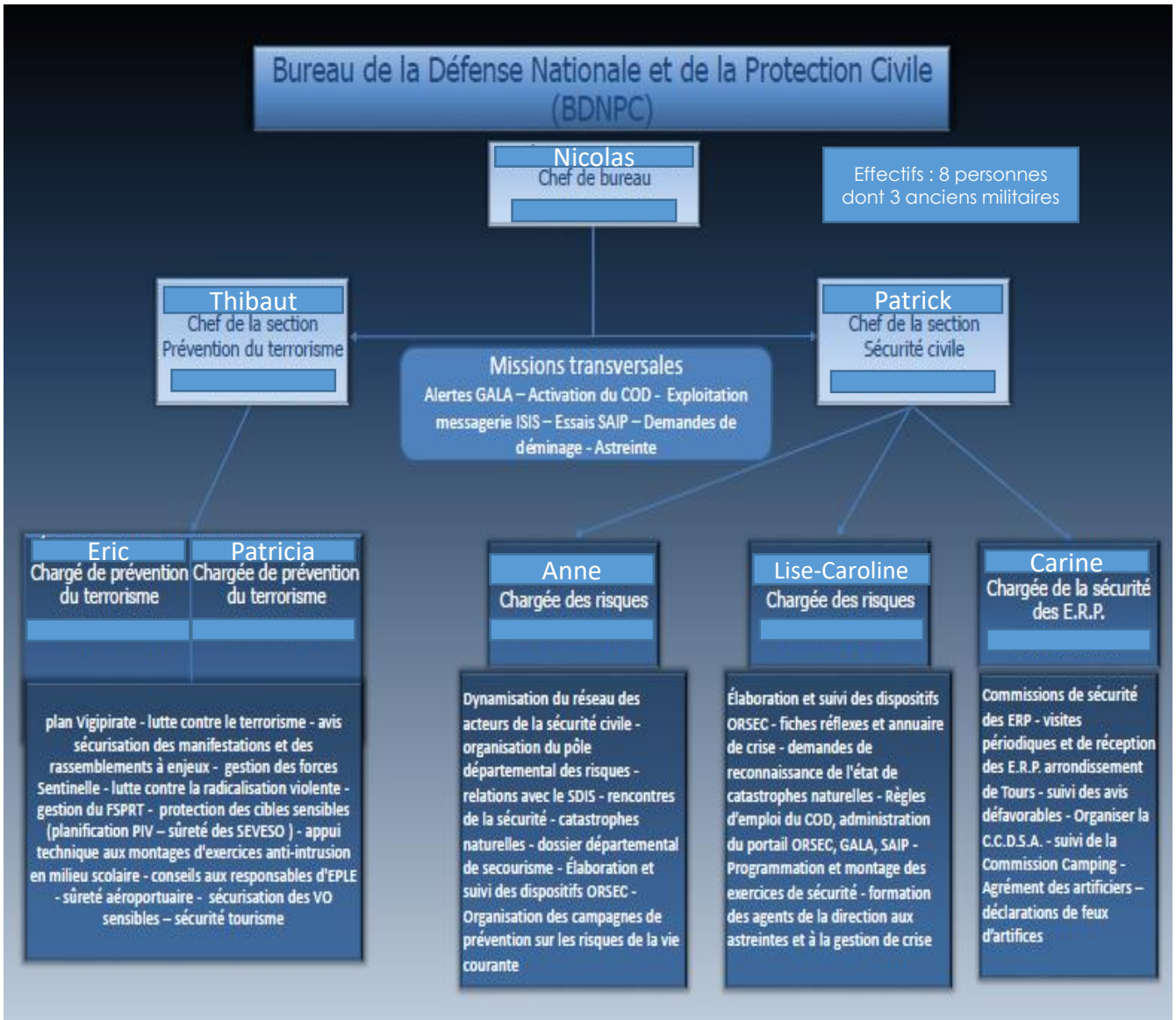

la section sécurité civile et préparation à la gestion de crise

Le département d'Indre-et-Loire comporte un certain nombre de risques qui nécessitent une constante préparation à la gestion de crise…

Au titre des risques naturels

- le risque inondation : essentiellement la Loire et ses affluents, le Cher, l'Indre et la Vienne
- le risque mouvement de terrain : surtout le long de la vallée de la Loire
- le risque sismique dans le chinonais (zone modérée)

Crue de la Vienne à l'Île Bouchard en juin 2016

CNPE de Chinon

Au titre des risques technologiques

- le risque industriel pour les établissements SEVESO seuil haut
- le risque nucléaire avec le Centre Nucléaire de Production d'Electricité (CNPE) de Chinon
- le risque transport de matières dangereuses

Au titre d'autres missions

- Préparation à la gestion de crise : programmation et montage des exercices de sécurité en liaison avec les autres bureaux de la direction ; formation des agents de la direction aux astreintes et à la gestion de crise
- Animation : dynamisation du réseau des acteurs de la sécurité civile dont les associations agréées

Visite de madame Corinne Orzechowski, Préfète d'Indre-et-Loire à la direction départementale des services d'incendie et de secours à Fondettes

Campagnes de sensibilisation aux risques

- Expertise : conseiller les élus sur tous sujets touchant la sécurité telles que les mesures de prévention des risques, de protection et de secours dont l'appui relatif aux plans communaux de sauvegarde
- Gestion de crise : Coordination de la gestion des crises et 1er niveau d'armement du COD, règles d'emploi du COD
- Gestion post-événementielle : dossier relatif aux catastrophes naturelles, retours d'expérience
- Prévention : organisation des commissions de sécurité des ERP en liaison avec le SDIS, visites de réception, périodiques et de contrôles de prescription, suivi des avis défavorables, conseil aux exploitants ; campagnes de sensibilisation aux risques (monoxyde de carbone, noyade, défenestration...)

Au total, 180 communes sur 273 sont concernées par un risque majeur, représentant 470 000 habitants, soit plus de 80% de la population du département, dont 116 communes pour le risque inondation.

A cet effet, un lourd travail de planification générale ORSEC et de ses dispositifs spécifiques dont le plan particulier d'intervention (PPI) du CNPE et des SEVESO est mis en oeuvre ainsi que l'élaboration des plans sanitaires, la mise à jour des fiches réflexes et de l'annuaire de crise.

La section prévention du terrorisme

Créée spécifiquement en novembre 2017, sur la base de la cellule défense civile, pour lutter contre la montée de la menace terroriste

Cette section est chargée…

- de la lutte contre la radicalisation violente
- d'assurer l'interface entre les services de renseignement et les autres services de l'État
- de l'analyse sécuritaire des manifestations et des grands rassemblements à enjeu (réunions de sécurités, réception des déclarations de manifestations, conseils aux organisateurs,...)
- du suivi des risques et des menaces
- du suivi des procédures relatives aux points et réseaux sensibles (PIV, SEVESO)
- du suivi et du contrôle des plans de défense et des plans sanitaires

POLICE DE SÉCURITÉ DU QUOTIDIEN
Protéger, garantir et servir.

Méthode d'écoute et de concertation au plus près du terrain qui participe à la lutte contre la radicalisation violente

Patrouille « SENTINELLE » à Chinon

- de la gestion des forces Sentinelles
- de la mise en œuvre du plan VIGIPIRATE au niveau départemental
- gestion de la sûreté aéroportuaire (mesures de police aéroportuaire, commission de sûreté, comité local de sûreté, audits de sûreté)
- gestion du plan NRBC
- mise en place des plans sanitaires (plan départemental de pandémie grippale, plan départemental de distribution des comprimés d'iode….)
- mise en place et suivi du plan départemental Hydrocarbures.

Le Centre Opérationnel Départemental (COD).

Le BDNPC a pour rôle d'armer la cellule de crise départementale appelée COD, placée sous la direction du préfet et de son représentant et animé par le chef du BDNPC en qualité de chef de salle.
Réceptionné en mai 2011 pour un coût de 245 000 € en travaux de réhabilitation, et 48 000 € en informatique, câblage et télécoms, la préfecture dispose d'un outil moderne et ergonomique. Son aménagement correspond aux préconisations du ministère : salles de décision, de situation, une dizaine de cellules de liaison pré-affectées, un secrétariat, une cellule technique et une base de vie. L'équipement en informatique et en réseaux, la création espaces de vidéo-projection, un tableau interactif, la cartographie de crise, et la sonorisation permettent un partage beaucoup plus performant de l'information.

Le COD comprend une dizaine de cellules de liaison pré-affectées…

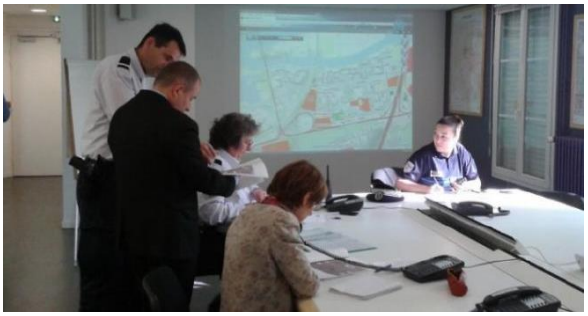

… et des salles de décision, de situation et de briefing/dé-briefing

Cœur névralgique du Bureau de la Défense Nationale et de la Protection Civile en situation de crise, le COD est activé une dizaine de fois par an en moyenne. Il a démontré toute son efficacité en mai-juin 2016, dans le cadre de la gestion des inondations où il a fonctionné pendant 10 jours H 24.

DÉFENSE mobilité
NOS COMPÉTENCES ONT DE L'AVENIR

Du monde militaire vers la fonction publique

Près de 20 000 militaires retournent à la vie civile chaque année et plus de 2 000 d'entre eux entament une seconde carrière dans les fonctions publiques.
Ces hommes et ces femmes qui ont choisi de servir la Défense et la Gendarmerie constituent un personnel de grande valeur possédant :

- Un savoir dispensé dans des écoles et des centres de formation reconnus ;
- Un savoir-faire, fruit de l'expérience acquise dans un environnement opérationnel ;
- Un savoir-être, des valeurs communes : esprit d'équipe, rigueur, disponibilité, adaptabilité…

La diversité des profils est source de multiples opportunités de recrutement. Le ministère des armées propose des professionnels dans plus de 400 métiers.
Pour vos profils cadres
- Force de management acquise par une longue expérience de l'encadrement ;
- Sens des responsabilités ;
- Prise de décision dans des situations parfois extrêmes ;
- Expérience professionnelle riche et variée.

Pour vos profils techniciens
- Compétences et expertise de haut niveau ;
- Expérience de l'encadrement et du tutorat d'équipes d'opérateurs ;
- Esprit de cohésion et sens de la hiérarchie.

Pour vos profils opérateurs
- Sens affirmé de leurs obligations ;
- Rigueur d'exécution ;
- Forte capacité d'adaptation.

Plusieurs procédures de recrutement sont possibles, certaines spécifiques aux militaires (détachement-intégration par l'article L. 4139-2 du code de la défense et emplois réservés par l'article L. 4139-3 du code de la défense), d'autres accessibles à tout citoyen remplissant les conditions d'accès (détachements classiques et contrats de droit public).

Témoignages à retrouver sur le site Internet Défense Mobilité
Découvrez dans la vidéo le témoignage de Françoise devenue professeur d'allemand : cliquer ici

Votre antenne Défense Mobilité de Tours, est à votre disposition pour vous proposer des candidats de qualité, aux profils adaptés à vos besoins et vous conseiller et aider dans la mise en œuvre des modalités administratives

Antenne Défense Mobilité de Tours
60 ter Boulevard Jean-Royer
37000 Tours
Tél : 02 34 53 82 52
Courriel : defmob-tours.sga@defense.gouv.fr

Bureau de l'Accès aux Fonctions Publiques et des Emplois Réservés
Fort Neuf de Vincennes – Cour des Maréchaux – Case n°152
75614 Paris Cedex 12
Tél : 01 41 93 36 53

Pour en savoir plus : https://www.defense-mobilite.fr/je-recrute-dans-le-public

SYMBOLE

Le Sceau de l'Etat

Marque distinctive et signe d'autorité, le sceau est détenu au Moyen Age et sous l'Ancien Régime par les différents pouvoirs civils ou religieux et par le roi lui-même. Aujourd'hui l'usage du sceau n'est réservé qu'à des occasions solennelles comme la signature de la Constitution et éventuellement ses modifications. Le sceau actuel de la République est celui de la IIème République, frappé en 1848.

Sous l'Ancien Régime, le chancelier, grand officier de la Couronne, second en dignité après le connétable, est un personnage essentiel. Inamovible, il ne porte pas le deuil à la mort du roi tandis que le sceau du défunt est rituellement brisé.

Chargé de la garde matérielle des matrices des sceaux, il préside le scellage des actes qui mobilise beaucoup de personnel.
Le chancelier est installé en 1718 dans un hôtel qu'occupe toujours, place Vendôme à Paris, le ministre de la justice, garde des sceaux.

A la Révolution, le sceau de Louis XVI, en or, est fondu pour récupérer le métal. Un décret de 1792 a fixé pour la première fois le contenu du nouveau sceau de la République : une femme debout tient une pique surmonté d'un bonnet en forme de ruche et de l'autre bras un faisceau de licteur.
Napoléon s'est doté d'un sceau portant les motifs typiques de l'Empire comme les abeilles et la couronne impériale. Les rois Louis XVIII et Charles X ont repris une iconographie proche de l'Ancien Régime, avec des fleurs de lys. Quant à Louis Philippe, il introduit le drapeau tricolore à côté des armes de la famille d'Orléans.
Un arrêté du 8 septembre 1848 définit le sceau de la IIème République, encore utilisé de nos jours. Le graveur des monnaies, Jean-Jacques Barré, exécute le nouveau sceau de l'Etat sans respecter exactement les termes du décret, notamment l'emplacement des inscriptions. Une femme assise, effigie de la Liberté, tient de la main droite un faisceau de licteur et de la main gauche un gouvernail sur lequel figure un coq gaulois, la patte sur un globe. Une urne portant les initiales SU rappelle la grande innovation que fut l'adoption du suffrage universel direct en 1848. Aux pieds de la Liberté, se trouvent des attributs des beaux arts et de l'agriculture.
Le sceau porte comme inscription "République française démocratique une et indivisible" sur la face et au dos deux formules "Au nom du peuple français" et "Egalité, Fraternité".
L'arrêté de 1848 définit également le type de sceaux ou de timbres que doivent utiliser couramment les tribunaux et les notaires.
Les IIIème, IVème et Vème République ont repris le même sceau. Sous la IVème République, il semble que seule la Constitution ait été scellée. Depuis 1958, la Constitution et certaines des lois constitutionnelles qui la modifient ont fait l'objet d'une mise en forme solennelle, avec sceau de cire jaune pendant sur un ruban de soie tricolore. Tel a notamment été le cas de la loi constitutionnelle n° 2008-724 du 23 juillet 2008 de modernisation des institutions de la Ve République.
La presse servant à établir le sceau est conservée dans le bureau du ministre de la justice qui porte toujours le titre de "garde des sceaux".

EVENEMENTS… Journée régionale des officiers de réserve spécialistes d'état-major (ORSEM)

Chaque année à la fin janvier, la Zone de Défense et de Sécurité Ouest organise une journée d'information à destination des officiers de réserve spécialistes d'état-major en vue de contribuer au perfectionnement de ces personnels et de soutenir leur cohésion.

L'ensemble des officiers de réserve spécialistes d'état-major rassemblés autour du colonel CHANSON adjoint de l' OGZDS Ouest pour la photo souvenir de cette journée d'information au quartier LESCHI de CESSON-SEVIGNE près de RENNES

Sous la présidence du général de corps d'armée Jean-François PARLANTI, officier général de la zone de défense et de sécurité Ouest, cette journée s'est tenue le vendredi 26 janvier 2018 dans l'enceinte du commandement des systèmes d'information et de communication (COMSIC) au quartier LESCHI de CESSON-SEVIGNE près de RENNES.
Une présentation détaillée du COMSIC a été faite à cet auditoire. Le COMSIC est l'un des 13 commandements de niveau divisionnaire du modèle « Au contact » regroupant sous un commandement unique l'ensemble des experts de l'emploi des systèmes d'information et de communication. Les ORSEMs ont pu pendant cette journée être sensibilisés à la cyber protection, aux différentes formes de cyber criminalité et approfondir leurs connaissances sur les capacités de cyber défense et de riposte offensive de notre Armée dans ce domaine. A ce propos…

…1,6 milliard d'euros d'investissement sont prévus pour la cyber défense dans la future loi de programmation militaire

Écusson du Commandement Opérationnel de Cyberdéfense

La Loi de programmation militaire (LPM) prévoit qu'entre 2019 et 2025, les armées consacreront 1,6 milliard à la lutte dans l'espace numérique. Et d'ici 2025, le ministère des Armées comptera 4000 cyber-combattants soit un millier de plus qu'aujourd'hui. Dans le cadre de la prochaine LPM sont prévues la consolidation des missions de protection, de défense et d'actions offensives et la mise en place d'une posture permanente de cyberdéfense autour du commandement cyber.

« La cyber souveraineté est un enjeu majeur. Et ce sont nos investissements humains et financiers qui permettront d'imposer la France comme un acteur incontournable de la cyber sécurité », a déclaré Florence Parly, la ministre des Armées, à l'occasion du Forum international de la cyber sécurité (FIC) de Lille, le 23 janvier dernier.

Nécrologie

Michel Robert Président de la section d'Indre-et-Loire de la société des membres de la légion d'honneur est décédé le 28 décembre 2017 dans sa 75ème année. Michel Robert était chirurgien pédiatre, professeur émérite à la Faculté de médecine de Tours, ancien chef du service de Chirurgie pédiatrique viscérale à l'Hôpital Clocheville, membre titulaire de l'Académie nationale de chirurgie, ancien membre du Conseil de l'ordre des médecins 37, cofondateur du Conseil national de la chirurgie de l'enfant, expert près la Cour d'appel d'Orléans, cofondateur et président de la Maison des parents de Clocheville, chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre national du Mérite et officier des Palmes académiques.

BREVE DE LA DEFENSE

Exercice NOVI

Intervention des forces de police et extraction des blessés et des otages

A la suite des attentats de 2015, le ministère de l'Intérieur a demandé à chaque préfet d'organiser un exercice « attentat » dans le cadre des exercices de sécurité civile. Pour la deuxième année consécutive un exercice « nombreuses victimes (NOVI) attentat » était organisé le 30 octobre dernier comme en octobre 2016, mettant en scène une attaque terroriste à l'arme de guerre occasionnant de nombreuses victimes en fin de concert à l'Espace MALRAUX, à Joué Les Tours, suivie d'une prise d'otages à l'intérieur du site.

Cet exercice, placé sous la responsabilité de Corinne Orzechowski, Préfète d'Indre-et-Loire, était dirigé par le Bureau de la Défense Nationale et de la Protection Civile de la préfecture (BDNPC 37). Il a donné lieu à l'activation du Centre Opérationnel Départemental où a été mis en place un officier de la Délégation Militaire Départementale.
Un Commandant des opérations de police, un Commandant Opérationnel de Secours, un Poste Médical Avancé, un Centre d'accueil des impliqués (des personnes indemnes) et une Cellule d'Urgence Médico-Psychologique étaient également déployés sur le terrain. Les victimes et blessés étaient incarnés par des élèves infirmiers. En tout, 600 personnes ont participé à cet exercice

Les pompiers prennent immédiatement en charge les nombreux blessés

Les différents acteurs mobilisés Forces de Sécurité Intérieure, secours, parquet, police scientifique, Institut Médico-Légal, morgue, groupes d'extraction d'autres départements ont pu travailler en parfaite synergie. La participation d'une force SENTINELLE est à l'étude dans ce type d'exercice.

Liens utiles

http://www.defense.gouv.fr/

http://www.indre-et-loire.gouv.fr

https://www.facebook.com/MinistereDeLaDefense
https://www.facebook.com/armeefrancaise

https://twitter.com/defense_gouv

http://centenaire.org/fr/la-mission/la-mission-du-centenaire